



PROGRAMME DE FORMATION : CACES® R490

Formation à l'utilisation d'une grue auxiliaire de chargement Catégorie manuelle (avec ou sans télécommande) et télécommande uniquement

Objectifs Pédagogiques

Etre capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique.

Logistique

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des grues auxiliaire de chargement en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite du véhicule. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

Les Moyens :

- Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur
- Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation
Formation pratique : conduite sur l'engin concerné - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil Formateur/Testeur :

Formateur-expert en CACES® levage manutention qualifié Apave et suivi selon leur processus qualité
Testeur qualifié par APAVE – Certifié par Global Certification.

Formation Théorique :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Connaissances générales
- Obligations et responsabilités de l'employeur et de l'utilisateur.
- Technologie des grues de chargement.
- Notions élémentaires de physique.
- Stabilité des grues de chargement.
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usages des grues de chargement

Formation Pratique :

Durée : 1 à 3 Journées (A fixer en fonction de l'expérience du candidat : Novice ou Expérimenté)

Contenu :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Public Concerné :

Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire une GACV dans une entreprise.
Etre apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

Prérequis :

Savoir lire et écrire français
Maîtriser les 4 opérations

Evaluation :

Les épreuves théoriques (sous forme de QCM) et pratiques de la conduite de GACV sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R490 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

- La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Lieu de Formation :

Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon 63500 ISSOIRE

Contact de Formation :

Secrétariat IFP : Téléphone : 04-73-89-90-75 – Mail : issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs :

Nous consulter - Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et monncompteformation.gouv.fr).

Accessibilité Personnes Handicapées :

Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation via notre partenaire APAVE à Gerzat.

Validité :

Selon la Recommandation R490 la validité du CACES® est de 5 ans.

Depuis le 01/01/2020
Le CACES® R390 devient le CACES® R490



UNE SEULE CATEGORIE
VOUS POUVEZ CHOISIR L'OPTION TELECOMMANDE en plus